

Les communes privées de 25 % de recettes

■ André Antoine (CDH) déplore une nouvelle faute du SPF Finances.

C'est un hold-up du fédéral", dénonce le président du Parlement wallon et bourgmestre de Perwez (Brabant wallon), André Antoine (CDH) en prenant connaissance d'un courrier envoyé aux communes en ce début du mois de novembre par le SPF Finances. *"Les erreurs continuent. Ils devaient nous envoyer les calculs concernant l'impôt des personnes physiques (IPP) pour début octobre, mais ne les ont seulement envoyés maintenant pour des raisons de retard dans l'enrôle-*

ment", explique l'ancien ministre wallon du Budget.

Le hic, c'est que le courrier annonce aux communes une baisse de leurs recettes IPP comprise entre 20 et 30% pour l'année 2015: *"De mémoire de mandataire communal, je n'ai jamais vu des chiffres pareils. Jodoigne perd 1,2 million d'euros; Gembloux 1,3 million d'euros et ma commune 700 000 euros."*

Les communes en négatif

L'importance des chiffres n'est pas tout. André Antoine déplore aussi l'impossibilité pour les communes de corriger le tir: *"C'est trop tard, comment pouvons-nous faire un ajustement en ce moment? Il y a des délais. Toutes les communes seront en négatif en fin d'année."*

Le bourgmestre de Perwez rappelle la multiplication des coûts liés aux décisions du gouvernement fédéral: *"Il y avait déjà les exclus du chômage qui viennent dans les CPAS. Il y a aussi l'augmentation de la TVA sur l'électricité qui est passée de 6 à 21% mais aussi le fait que les intercommunales sont désormais soumises à l'impôt des sociétés, ce sont des dividendes en moins."*

Enfin, toujours selon André Antoine, le SPF Finances a aussi annoncé que *"la compensation que les communes touchaient pour leurs habitants travaillant au Luxembourg et payant donc leur impôt à l'étranger sera supprimée dès lors que le nombre de ces citoyens-là représente moins de 5% de la population"*.

S.Ta.